

## Procédure pour renseigner les formations par apprentissage dans RefEA

**1** Pour renseigner ou mettre à jour l'offre de formation par apprentissage dans REFEA, **3 pré-requis sont indispensables** :

- **Avoir déclaré le centre de formation comme OFA/CFA** en renvoyant le formulaire DIRECCTE au SRFD pays de la Loire pour permettre d'ajouter le statut « apprenti » aux attributs de l'établissement (écran ci-dessous)

The screenshot shows the RefEA interface. The 'Description' section includes the following information:

- Début de validité : 01/09/1999
- Secteur : Privé
- Nature : MFREO
- Affiliation : UNMFREO
- Commentaire général : - Non renseigné -

The 'Centre de formation (Public/Hebergement)' section shows a table with the following columns:

Statut apprenant	
Adulte	<input type="checkbox"/>
Apprenti	<input checked="" type="checkbox"/>
Elève	<input type="checkbox"/>

- **Avoir un compte AGRICOLL** (demande auprès de mme Jarrier (DRAAF/SRFD Pays de la Loire)
- **Avoir le profil "Modificateur UAI RefEA"** (demande sur la plateforme formation [srfdpdl.educagri.fr](https://srfdpdl.educagri.fr))

Ce sont Les identifiant et mot de passe du compte Agricoll qui permettront d'accéder à RefEA, en utilisant le lien de connexion <https://ensagri.agriculture.gouv.fr/portalis>

## 2 Renseigner les formations

Sur la page d'accueil de RefEA

- Cliquez sur l'onglet "UAI" (à gauche de l'écran)
- Recherchez votre établissement => **L'ETABLISSEMENT (pas l'association, ni l'organisme gestionnaire)**
- A droite de votre établissement il y a un bouton "Action" ; cliquez sur ce bouton "action" et choisissez "Modifier les services proposés par l'UAI"
- Choisissez l'année scolaire 2021-2022
- Sélectionnez la formation par apprentissage et "cochez la case" pour ajouter cette formation
- Enregistrez

Remarque : il existe un document utilisateur RefEA, accessible par le point ? (en haut à droite)

